

# ÉDUCATION. D'importantes dégradations ont été constatées après trois semaines de squat

## Un million d'euros de dégâts à l'université de Caen

**LA FACTURE** s'annonce très lourde. Quatre jours après l'évacuation des occupants du bâtiment E de l'université de Caen, les premières estimations pour la remise en état des locaux s'élèveraient à près d'un million d'euros, selon la direction.

Depuis plus d'un mois, des étudiants, lycéens et quelques professeurs occupaient le bâtiment d'habitude réservé aux étudiants de droit, pour protester contre la réforme des retraites, avant d'élargir leurs revendications. « C'est un collectif qui n'a pas de représentants, on les a réunis plusieurs fois pour discuter avec eux, a expliqué Lamri Adoui, le président de l'université à l'AFP. Les trois premières semaines, on a réussi à se parler, par la suite ils étaient scotchés par des éléments extérieurs, de plus en plus sectaires. »

Une visite est programmée pour montrer l'état des lieux dès que nous aurons le feu vert sanitaire.

Lundi à 6 heures du matin, les forces de l'ordre sont donc intervenues, à la demande de la direction, pour procéder à l'évacuation. « Les incidents graves accumulés ces derniers jours ont contraint la direction de l'établissement à demander l'évacuation de ce bâtiment en requérant le concours de la force publique », a précisé l'université dans un communiqué de presse. Et « sur les sept personnes arrêtées lors de l'évacuation, deux seulement faisaient partie des effectifs de l'université », ajoute de son côté le service communication de l'université.

Tags, détérioration de portes, des faux plafonds, forte odeur et même dangerosité des lieux... Les dégâts dans les bâtiments sont importants.

### Trois plaintes déposées

Dans un communiqué envoyé aux étudiants lundi, le président de l'université évoque « une agression subie par un personnel de l'université, la blessure d'une étudiante de l'UFR de droit, le saccage organisé de l'intérieur du bâtiment E avec notamment la

destruction des faux plafonds réduisant la tenue au feu des bâtiments, le refus quasi-systématique des rondes assurant la sécurité incendie, la fracturation de la porte d'un local condamné car contenant de l'amiante, l'accumulation de projectiles divers à l'intérieur du bâtiment, les tirs de mortier d'artifice... »

« Nous n'avons pas pu faire visiter à la presse pour des raisons de sécurité, dues notamment à la dégradation du local contenant de l'amiante. De plus, après plusieurs semaines d'occupation, les locaux sont devenus insalubres. Mais une visite est programmée pour montrer l'état des lieux dès que nous aurons le feu vert sanitaire », ajoute le service communication. Trois plaintes ont donc été déposées : une première pour dégradation, une deuxième pour occupation illégale des lieux et une troisième spécifique pour la dégradation d'un local avec présence d'amiante.

Une organisation en conséquence

Mais si les dégâts matériels sont lourds, l'université tient à relativiser l'impact sur la vie étudiante et son fonctionnement. « Il n'y a eu qu'un bâtiment occupé sur les cent de l'université de Caen », détaille le service communication. Depuis plus d'un mois que le bâtiment était squatté, les cours se sont « toujours tenus. Nous avons trouvé des solutions et nous le faisons encore pour la tenue des partiels qui débutent lundi. »

Pas d'inquiétudes non plus concernant la rentrée. Si les locaux dégradés ne seront, en effet, pas forcément rouverts aux étudiants, la direction s'organisera « en conséquence » pour assurer les cours.

LE service communication de l'université

Solène LAVENU



Le service communication de l'université de Caen a envoyé plusieurs photos des dégradations. La direction estime que la facture pour remettre les locaux en état s'élèvera à près d'un million d'euros. Unicaen